

SORTIES MARS 2022



MARS

Mardi 15 et mercredi 16 mars -
Chantier nature au Sillon de Talbert

Maison du Sillon Journée

Venez participer à un chantier nature sur un site de nidification du grand gravelot, de la sterne Pierregarin et de la sterne naine ! Au programme : montage d'une clôture et nettoyage de la zone de nidification (collecte des macro-déchets).

De 8h30 à 15h30 le mardi et de 8h30 à 13h le mercredi. Apportez vos gants et tenue de protection, et bien sûr votre pique-nique!

Vendredi 18 mars
«La nuit de la Chouette»

Mairie de Saint-Agathon Soirée

Venez découvrir les rapaces nocturnes de notre belle région! Nous vous proposons une présentation en salle puis une balade nocturne.

Présentation en salle des rapaces nocturnes à 19h puis balade de 20h à 22h.

27 mars - Assemblée Générale

Planguenoual Journée

L'assemblée générale de l'association aura lieu le dimanche 27 mars en matinée à Planguenoual. Suivi d'un verre offert par le GEOCA qui s'accompagnera du pique-nique que vous aurez prévu si vous le souhaitez. Une balade digestive pourra clôturer cette journée.

Les invitations officielles seront envoyées deux semaines avant le Jour J !

Rdv à 9h30 à la salle Jospinet

« LA NUIT DE LA CHOUETTE »

VENEZ DÉCOUVRIR LES RAPACES NOCTURNES

Vendredi 18 mars à 19h
Mairie de St-Agathon
Présentation en salle suivie d'une balade nocturne

Inscription & infos :
02.96.44.95.91
biodiversite.saintagathon@gmail.com

Important

- Ce calendrier est susceptible d'être modifié : contactez le GEOCA avant chaque sortie et consultez le site internet.
- Prévoyez un équipement adapté à la météo et n'oubliez pas votre pique-nique lors des sorties à la journée.
- Les sorties sont gratuites pour les adhérents, **une participation de 2€ sera demandée aux personnes non adhérentes.**

Nous contacter

Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor

18C rue du Sabot
22 440 PLOUFRAGAN
02.96.60.83.75

www.geoca.fr



Suivez la page Facebook du GEOCA :
GEOCA - Groupes d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor

Photo couverture : © Yann Février